**SEANCE DU 10 JUILLET 2020**

L’an deux mil vingt, le 10 juillet, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Linards, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Philippe RAIGNÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/07/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents ......................................... 14

Votants .......................................... 15

Présents : Mrs et Mmes. RAIGNE, HEUZARD, VENTENAT, VILLENEUVE-LAMOUREUX, TAURON, FAURE, SAUTOUR, JEANDILLOU, FAUCHER D., PACREAU, FAUCHER P., DEBORD, BROUSSE, VOISIN, TERRIOUX.

Secrétaire de séance : Mme JEANDILLOU

Mme Marie-Noëlle HEUZARD a donné procuration à Mr Philippe RAIGNÉ

**DESIGNATION DELEGUE SEHV**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’il convient de désigner un délégué auprès du SEHV. Monsieur Didier BROUSSE se porte candidat.

Le Conseil municipal, à l’unanimité, désigne monsieur Didier BROUSSE comme délégué auprès du SEHV.

**DESIGNATION CORRESPONDANT PANDEMIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’il convient de désigner un correspondant « pandémie » et que madame Marie-Noëlle HEUZARD se porte candidat.

Le Conseil municipal, à l’unanimité, désigne madame Marie-Noëlle HEUZARD comme correspondante « pandémie ».

**DESIGNATION CORRESPONDANT DEFENSE**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’il convient de désigner un correspondant « défense ». Monsieur Christian TERRIOUX se porte candidat.

Le Conseil municipal, à l’unanimité, désigne monsieur Christian TERRIOUX comme correspondante « défense ».

**DESIGNATION CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’il convient de désigner un correspondant « sécurité routière ». Monsieur Christian TERRIOUX se porte candidat.

Le Conseil municipal, à l’unanimité, désigne monsieur Christian TERRIOUX comme correspondante « sécurité routière ».

**DESIGNATION DELEGUES ACJNA**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’il convient de désigner trois délégués auprès de l’Association des Communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine. Mesdames Virginie VILLENEUVE, Véronique VOISIN et Marie-France FAURE se portent candidates.

Le Conseil municipal, à l’unanimité, désigne mesdames Virginie VILLENEUVE, Véronique VOISIN et Marie-France FAURE comme déléguées auprès de l’ACJNA.

**DESIGNATION DELEGUES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’il convient de proposer douze délégués pour siéger à la Commission Communale des Impôts qui se réunit une fois par an au mois de mars. Ces délégués sont des administrés et non des membres du Conseil municipal. Monsieur le Maire propose : Mmes/Ms Jeanine BESSE, Sophie METTAIS, Claudine DECOUTY, Jean-Louis NANOT, Jean-Christophe GUITARD, Bernard CHAPUT, Gilberte GILLES, Monique CHAMBRAS, Jean-Paul COURTY, Solange DURAND, Yvette BASSET, David SARRE.

Le Conseil municipal, à l’unanimité, approuve la liste telle que définie ci-dessus.

**APPROBATION COMPTE RENDU DU 19 JUIN 2020**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 19 juin 2020.

Le conseil municipal approuve, à l’unanimité, ledit compte rendu.

**BUDGET 2020**

Monsieur le maire donne lecture des propositions budgétaires 2020.

Budget principal est voté, à l’unanimité des membres. Les dépenses et les recettes s’équilibrent à 1 168 778.81€ en fonctionnement et 374 262.67€ en investissement.

Suite au transfert de la compétence « eau » à la communauté de commune Briance Combade, le résultat de clôture 2019 de ce budget est intégré aux résultats du budget principal. L’excédent de fonctionnement s’élève donc à 202 236.81€ (BP : 138 814.81€, budget eau :63 422.00€) et l’excédent d’investissement à 209 160.23€ (BP : 117 996.84€, budget eau : 91 163.39€).

Monsieur le Maire donne lecture des dépenses et des recettes de fonctionnement article par article. Au niveau de l’investissement, les projets sont l’achat de mobilier urbain afin d’aménager le Champ de Foire ; la réfection du Monument aux Morts ; l’achat de petits matériels dans le cadre de la charte « Zéro Pesticide » ; l’achat de tablettes numériques pour l’école ; l’achat de la maison sise place du 11 Novembre 1918 pour en faire une halle ; la réfection des peintures de la mairie, des salles de réunion et du couloir de l’école primaire ; le marquage au sol aux entrées de bourg, la rénovation des vestiaires du stade  et la voirie 2020. Quelques programmes de l’année 2019 subsistent : cabinet médical, mur de soutènement à Salas, création de logements ADAPT et réfection de réseau par le SEHV à La Bessade et Salas.

Concernant la restauration du Monuments aux morts, Denis TAURON explique que c’est un projet 2019 non finalisé car l’architecte des Monuments de France s’opposait à la dépose des casques. Sa position a changé et il demande à ce que ces derniers soient conservés sous clés à la mairie. De même, le précédent projet n’intégrait pas la rénovation ou la suppression de l’enceinte ; l’architecte pense qu’il faut la garder. Les travaux seront subventionnés à hauteur de 80% du montant HT de la dépense.

Les vestiaires du stade, en très mauvais état, seront rénovés (peinture, isolation, assainissement,…) en attendant le nouveau projet d’ « espace de convivialité ». Le terrain de tennis, dangereux et trop couteux à rénover, sera transformé en parking.

La charte « zéro pesticide » oblige la commune à s’équiper en petit matériel d’entretien de voirie pour suppléer à l’utilisation de produits phytosanitaires. L’Europe finance ces projets à hauteur de 80% du montant HT des achats.

**AFFAIRES DIVERSES**

Marie-France FAURE s’interroge sur l’état du terrain à la Garenne après que Mr CHATEAU ait coupé les arbres. Les rebus sont restés sur place alors qu’ils auraient dû être évacués. Jean  Claude SAUTOUR rappelle que l’hiver a été très humide. Mr CHATEAU sera contacté à ce sujet.

Pascal FAUCHER signale que les véhicules roulent beaucoup trop vite Route de la Maillerie ; des enfants empruntent cette voie et un accident pourrait survenir. Denis TAURON informe les élus que des administrés ont demandé à ce les panneaux « cédez le passage » soient transformés en « stop » à beaucoup d’endroits sur la commune.

Denis TARON rapporte que la commission « développement » souhaiterait qu’une visite de l’existant soit organisée. Mr le Maire y est favorable et propose de fixer 2 ou 3 dates.

Véronique VOISIN demande si les logements peuvent être loués. Mr RAIGNÉ et Denis TAURON répondent qu’ils ne sont pas libres et qu’ils doivent être rénovés avant d’y songer.

Michel VENTENAT informe que les bâtiments communaux nécessitent des travaux urgents, notamment à l’école. Mr le Maire précise, que lors de sa rencontre avec le Préfet, il a appris que des plans de relance seront instaurés en matière d’isolation, implantation de panneaux solaires,…. Denis TAURON pense qu’il faut une ligne directrice pour dynamiser le bourg : travaux, création d’un lotissement,….

Michel VENTENAT précise qu’i y a un manque de personnel technique suite aux congés et aux arrêts maladie ; il convient donc de recruter des contractuels pour la période d’été. Denis TAURON pense qu’il faut favoriser les habitants de la commune sans regarder les diplômes mais plutôt la volonté.

Séance levée à 22h30